

# Innov'ia pue encore

En 2013, à Pontamur, nous avons déjà évoqué les nuisances, notamment olfactives (mais il y avait aussi un problème d'épandage) d'Innov'ia. Il s'agissait alors d'un dérivé de la méthionine qui puait. Les services de la préfecture avaient été saisis et y avait mis un terme. Mais voilà que la comédie recommence. Décidément, on ne le répète jamais assez, il faut faire confiance aux industriels.

Les riverains de l'usine ont encore subi des nuisances dues aux odeurs, mais qui peuvent aller plus loin que la simple gêne olfactive. Pour le moment, à l'heure de la rédaction, fin novembre 2018, aucun arrêté n'a encore été pris envers l'usine Innov'ia. Les habitants des communes de Pontamur, Miremont ou la Goutelle sont particulièrement impactés. Des villages sont relativement proches de l'usine. Celle-ci, nous le rappelons, produit des compléments alimentaires pour animaux d'élevage, une activité soi-dit en passant, des plus nobles. Venons en donc à l'actualité des nouvelles gênes.

## Nuisances ressenties et rapportées

Nuisances ressenties à :

La Faye :

26/08 - 27/08 - 30/08

30/08 : main direction Salmondèche

27/08 : Odeur chimique jusque 8 heures, tous jours la même odeur ne ressemble toujours pas à du Thym ! ou à de l'agro alimentaire.

26/08 : Hier soir reprise entre 21h30 et 22h. Impossible de sortir tellement ça pue ! Maux de tête et nausées ! Également en descendant à Pontamur par la grande route, l'horreur devant l'usine et la Faye en descendant par les champs côté Salmondèche dans l'après midi et après 17h 15.

Salmondèche :

Odeurs aigres et poivrées qui piquent le nez, domment des nausées et des maux de tête, ne peut laisser les fenêtres ouvertes

24 août 2018 plusieurs fois dans la journée  
25 août à 13h30

26 août 6h30 et dans la matinée ainsi qu'à 19h

28 août dans la matinée et 19h30

Montgandier :

Vendredi 31 août, samedi 1er et dimanche 2 septembre, nous avons subi à montgandier sur la commune de Pontamur des nuisances olfactives provenant de l'usine innov'ia. Ces nuisances avec une forte intensité se sont produites à plusieurs moments de la journée. Des irritations de gorge sont à noter.

Marcoueix :

Jeu 30/08 de 9 heures à midi  
Maux de tête ! nausées ! irritation des muqueuses

Contact :

Environnement Nature Entre Stoulet et Stoulet  
eness.asso@gmail.com

## Innovia et la sous-préfecture

Chers Riverains

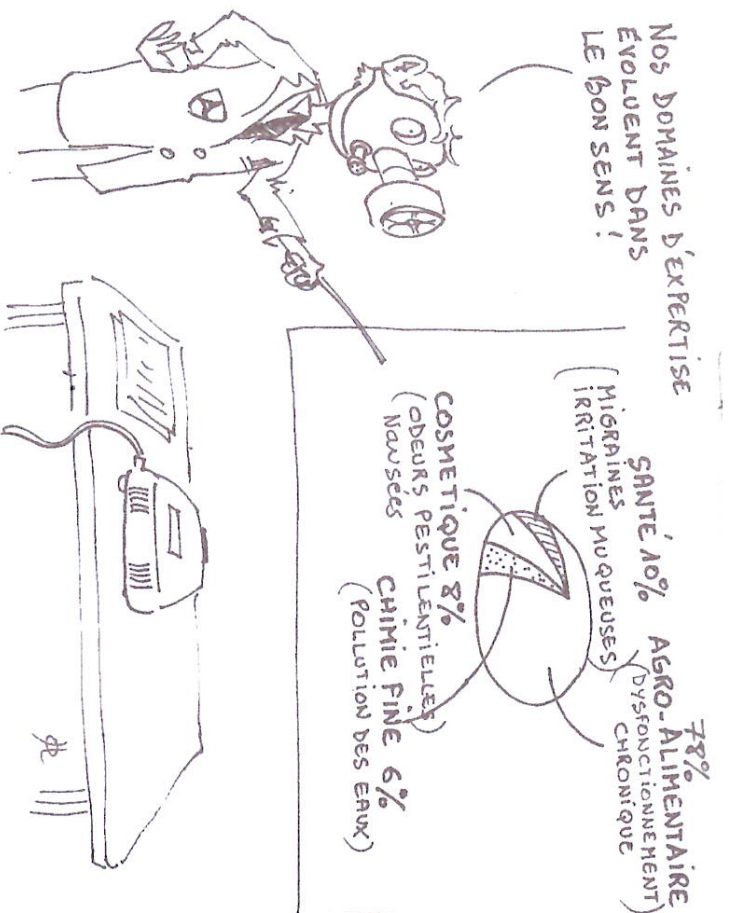
Voici le point des actions menées par l'association Environnement Nature Entre Stoulet et Stoulet :

Suite à vos nombreuses plaintes et alertes remontées par notre Association vers les services de l'état concernant les nuisances générées par certaines productions de l'usine Innov'ia : Une première rencontre a eu lieu en septembre à la sous-préfecture de Riom en présence de : M. le Sous-Préfet, la DDDPP, le maire de Pontamur, la FDEN et notre association.

Une deuxième a eu lieu le 10 octobre à Pontamur avec les mêmes participants qu'en septembre plus les maires de Cistermes, Miremont et La Goutelle.

Nous avons donc eu l'occasion d'expliquer directement au sous-préfet et à la DDDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) les problèmes de nuisances olfactives générées par Innov'ia et les effets physiologiques ressentis par certaines personnes.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE  
ÉVOLUENT DANS  
LE BON SENS !



devrait durer jusqu'à fin d'année 2018 et l'étude de technique prendra 6 mois de plus. Ce type de discours étant habituel de la part d'Innov'ia sans résultat concret, nous leur avons indiqué que cela ne nous avait pas du tout convaincu de leur volonté à traiter efficacement les problèmes et qu'à ce stade, la seule voie d'amélioration était de suspendre les productions que nous signalons comme dérangeantes.

Le s/s préfet et la DDDP souhaitent mettre en place des rencontres régulières avec les maires et les associations. La prochaine aura lieu en janvier 2019.

Il est donc important de continuer à nous signaler les nuisances perçues afin que nous puissions en rendre compte aux services de l'état et à Innov'ia chaque fois. C'EST ÉVIDENT TRÈS IMPORTANT de façon à ce qu'une carte géographique des nuisances soit établie dans les meilleurs délais.

À votre écoute,  
Merci

Le sous-préfet de Riom est revenu, on attend qu'il prenne (rapidement) une décision. Pour l'heure, le maire de La Goutelle n'a pas été convoqué. Il garde confiance dans les services de l'état (qui étaient intervenus en 2013-2014). Un des gros problèmes, c'est que pour contrôler, ils sont à une heure de route... Voilà le résultat de la centralisation... On se rend compte que la proximité n'est pas un vain mot.

Le maire de La Goutelle, personnellement, a vécu les problèmes respiratoires en voiture, en se rendant au travail. Sur le coup, il pensait faire un malaise. Les odeurs, dans l'habitacle, sont ressorties par la ventilation alors même qu'il n'était plus à côté de l'usine.

Il serait donc temps pour les habitants de La Goutelle que l'entreprise Innov'ia cesse de jouer avec eux et arrête définitivement les produits trop odorants. Il est fou que les substances chimiques employées soient cachées aux habitants alors que les emballages alimentaires signalent tout.

## Les mots d'un riverain

Voici le billet d'une famille riveraine et envoyé à l'association ENESS :

L'usine Innov'ia 31, située à Montgandier sur la commune de Pontautour produit des substances, depuis le premier trimestre 2017, dont les émanations nous paraissent inquiétantes pour notre santé. Effectivement à chaque production nous avons la nausée suivie de maux de tête, et les mnqueuses irritées. Ces effets condamnent notre famille à laisser les fenêtres fermées et à nous confiner dans notre habitat pollué. Pendant la canicule de l'été 2017 ainsi que celui de l'été 2018 la population a été laissée seule face à ce problème, de ne pas pouvoir respirer !

Par ailleurs, les épisodes redondants, les plus pénibles et de plus en plus fréquents se déroulent la plupart du temps les nuits, weekend, jours fériés et périodes comme le mois d'août.

Nous avons de bonnes raisons de croire que les produits rejetés dans l'air, dans l'eau et sur les terres sous forme d'épandages sont toxiques pour notre santé et la condamnation d'Innov'ia la Rochelle qui produit les mêmes substances que le site de Pontautour. L'usine devait apporter des modifications semaine 52 de l'année 2017 pour amélioration des odeurs, nous n'avons constaté aucune plus-value bien au contraire, la qualité de l'air s'est bien dégradée. Les substances produites sont ressenties comme des produits chimiques ! Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018 et notamment la semaine du 10 août ! une infection. Notre Association ENESS nous a confirmé que suite à deux réunions avec le sous Préfet de Riom avec les élus des communes concernées et d'un commun accord avec les responsables de l'usine, et les services de l'état: la DDTP de nouvelles améliorations devaient être apportées afin de filtrer les odeurs.

Nous en avons marre en tant que riverains ! En quelle année l'usine produira t-elle « propre » ?

Que font les élus ?

Que font les services de l'état ?

Pourquoi et au nom de quoi cette usine doit-elle continuer de produire une pollution quotidienne ?

NOUS AVONS également abordé la question du plan d'épandage de l'usine qui n'est pas à jour et les pratiques d'épandage qui nous paraissent irrégulières (quantités trop importantes occasionnant des ruissellements, odeurs résiduelles fortes et persistantes, traitement de déchets industriels comme des déchets organiques).

Le sous-préfet a décidé de publier un arrêté de prescription demandant à Innov'ia de mettre en place des mesures adéquates pour traiter les nuisances. Nous n'avons pas eu, à ce stade, connaissance du projet d'arrêté. Il pourra être vu lors de sa présentation au CODERST (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques), commission qui examinera l'arrêté avant diffusion. La FEDEN63 participe en effet au CODERST. Nous avons mis en garde le s/s préfet et la DDPP sur le fait que le respect des réglementations en vigueur n'est pas une garantie de l'absence de nuisances.

Innov'ia indique avoir lancé une étude de caractérisation des nuisances générées par ses productions pour ensuite réaliser une étude technique visant à définir les moyens à mettre en œuvre. La phase de caractérisa-

### L'avis du maire de La Goutelle

Ce dernier a reçu de nombreuses doléances de la part de ses concitoyens et y est sensible. L'in effet, lui aussi, il subit, en tant que riverain, des nuisances. Il habite pourtant à 3-4 kilomètres à vol d'oiseau.

Des habitants lui ont signalé des odeurs nauséabondes récurrentes. L'été, quand les gens vivent dehors, c'est très désagréable, certains sont obligés de rentrer. Et à côté de l'usine, l'odeur rentre même dans les maisons. Pire, certains habitants ont signalé des problèmes respiratoires. Il y a donc une inquiétude, qui dit que les habitants n'ingèrent pas des produits toxiques ? Que découvrira-t-on dans 15 ou 20 ans ? Voilà des questions que se pose le maire. Cela parce que l'entreprise n'est pas transparente. On ne sait pas exactement quels produits elle utilise. Elle a bien parlé de produit à base de lveche (une plante) qui sentirait mauvais au séchage mais fait beaucoup de choses. L'usine doit sûrement produire de nouvelles substances qui puent. Il y a eu des arômes de vanille ou de fraise, qui ne sont pas les pires, mais qui incommode à la longue. Pour de la nourriture pour animaux d'élevage, on peut trouver cela étrange...

... ET NOUS NOUS ENGAGEONS À TROUVER D'OU VIENT LE PROBLÈME D'ICI 6 MOIS !

TU CROIS QU'ON PEUT LES BALADER LONGTEMPS ?

OH OUI. ET D'ICI, ON SE SÉRIE DÉJÀ BARBÉS AVEC UN SOLI PACTOLE ?

INNOV'IA À VOTRE ÉCOUTE.

Entre Sioulet et Sioulet

La devinette qui rend fou :  
Qu'est-ce que c'est ?



- 1- Un boa dans un éléphant ?
- 2- Un éléphant dans un chapeau sur la tête du caricaturiste ?
- 3- Un porte-clefs éléphant dans un chapeau sur un globe ?
- 4- Le fantôme d'Elvis Presley ?
- 5- La partie supérieure d'une lampe de bureau ?
- 6- Le maire de Pontautour se rendant à la pissotière municipale ?
- 7- Une fresque imitant (mal) la création du monde ?
- 8- Un récipient d'eau en alu après le gel couvert d'un seau ?

Réponse page 20.